

**Les élus et les candidats PLR de Plan-les-Ouates
vous souhaitent une belle année 2025 !**



Ricardo Dos Santos Rodrigues, Yann Perelli, Michel Favre, Cédric Epenoy, Fabienne Monbaron-Stress, Pierre Quan
Natacha Nicolle, Marie-José Molla, Véronique Dubois, Laurent Chassot, Romy Ferri, Luis Brunschweiler, Cedric Cubizolle
Manque sur la photo : Sylvain Dupraz

**Agissons ensemble pour
l'avenir de Plan-les-Ouates**

Le 23 mars 2025, votez !

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Plan-les-Ouates

Voeux de la présidence

Agenda

Nos actions 2020 - 2025 en bref

- Conseil administratif
- Conseil municipal
Fiscalité & Finances
Soutien aux familles - Citoyenneté
Solutions de garde diversifiées
Intégration - Vivre ensemble
Environnement - Mobilité

Nos candidats

Voeux de la présidence



Marie-José Molla
Présidente

Chères habitantes, chers habitants de Plan-les-Ouates,

À l'aube de cette nouvelle année, le PLR de Plan-les-Ouates souhaite vous adresser ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2025.

Notre commune, en pleine évolution, est un lieu où tradition et modernité doivent continuer à se rencontrer et à exister. Elles contribuent à lier les générations et à maintenir cette qualité de vie que nombreux nous envient.

Conscients de nos responsabilités, nous sommes fiers de participer activement à ce développement communal, toujours guidés par la volonté de préserver et d'améliorer ce cadre exceptionnel que nous partageons. Mais pour nous, avec l'importante évolution qui nous occupe, la clé d'un avenir prospère et agréable pour toutes et tous, réside en premier lieu dans l'écoute attentive des besoins de la population. C'est pourquoi nous nous engageons à maintenir un dialogue régulier afin de construire avec vous des solutions adaptées à vos attentes et à votre quotidien.

Les propositions de nos élus sont le fruit de réflexions approfondies, associées à une évaluation précise des impacts financiers, sociaux et environnementaux. Un travail mené avec attention et conviction pour des décisions qui bénéficient au plus grand nombre.

Ensemble, faisons en sorte que Plan-les-Ouates soit toujours en capacité de répondre aux aspirations de toutes et tous, en maintenant une fiscalité basse tout en ouvrant la voie à un avenir lumineux et responsable.

Le PLR restera à vos côtés, avec engagement et détermination, pour relever les défis actuels et à venir. Nous comptons sur votre soutien lors des élections de mars prochain et vous invitons à participer à cette belle aventure collective. N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer pour nous faire connaître vos constats, vos envies, vos besoins. Vous pouvez aussi, sans engagement, assister à nos séances mensuelles dont vous trouverez les dates sur notre agenda : www.plr-plo.ch ou plus simplement, passer partager un verre lors des moments ci-dessous, dans votre quartier ou dans un autre.

À vous et à vos proches, nous souhaitons une année 2025 remplie de joie, d'accomplissements et de sérénité. Avec nos salutations les plus chaleureuses.

A votre rencontre les :

Vendredi 31 janvier	Raclette	18h30 - 20h	Fontaine d'Arare
Samedi 1er février	Raclette	10h - 12h	Place des Aviateurs
Lundi 3 février	Apéro	16h30 - 18h30	Immeubles Trèfle-Blanc
Jeudi 6 février	Apéro	17h - 18h30	Mail 2000
Lundi 17 février	Apéro	17h - 18h30	Saconnex-d'Arve dessus
Mercredi 5 mars	Sirops, apéro	17h - 18h30	Préau de l'école du Sapay
Samedi 15 mars	Raclette	10h - 12h30	Place des Aviateurs

Suivez-nous et découvrez nos candidats sur :



Sur inscription :

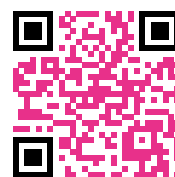
Samedi 8 février
Au Boulodrome :

Tournoi de pétanque 14h-17h30



Inscription Pétanque

Repas de soutien, dès 18h30



Inscription Fondue



Pragmatique & responsable

Fabienne Monbaron-Stress

Grâce à la confiance que la population m'a accordée depuis 2011, j'ai eu le plaisir de faire évoluer divers grands dossiers, comme notamment ceux des Sciers et des Cherpines, avec mes collègues du Conseil administratif et les Conseillers municipaux, dans le sens que nous avons choisi tous ensemble et avec la population.

Je suis en effet particulièrement attachée aux possibilités qui nous sont offertes de dialogue avec nos associations et la population sur les objets d'importance que nous avons à traiter. Cela permet à chacun de s'approprier les sujets, d'exprimer son point de vue, d'échanger et d'améliorer ces projets qui nous concernent tous.

Aujourd'hui, le quartier des Sciers est quasiment réalisé. Alors qu'à la base le Canton voulait qu'il soit le miroir de celui de La Chapelle, avec une esplanade de parking en son centre, il nous démontre que la réalisation d'un plan localisé de quartier **communal**, avec une forte implication des instances politiques et de l'administration communales, en concertation avec la population, permet un aménagement et une qualité de vie bien plus agréables, notamment en gardant, comme d'habitude chez nous, la circulation en périphérie.

Du côté des Cherpines, où les écueils et les enjeux sont bien plus nombreux, l'école et les premiers immeubles sont en construction. Il reste cependant encore de nombreux défis à relever pour la seconde partie du quartier, ainsi que de multiples et importantes décisions à prendre, quant à leurs implications sur notre futur à tous.

Nous sommes parfois contraints par des décisions cantonales, comme au niveau de la mobilité p. ex., mais nous avons une forte capacité à innover, largement démontrée ces dernières années dans différents domaines. Nous sommes toujours partants pour être une commune pilote sur les projets qui nous semblent prometteurs, quand ce n'est pas nous qui les mettons sur pied. Rien que sur le quartier des Cherpines, des solutions inédites verront le jour dans un futur proche, en lien avec la mobilité justement et la "ville des courtes distances". Des dispositions inventées et mises en oeuvre en collaboration avec les services communaux et cantonaux concernés ainsi qu'avec l'entier des constructeurs du Rolliet, qui les financeront également, pour faciliter et assurer une riche vie de quartier (avec de nombreux espaces destinés notamment à des crèches et des activités associatives dans les rez des immeubles), ainsi qu'une mutualisation des parkings, avec un mode de fonctionnement réparti entre une centrale de mobilité et une coopérative de quartier en cours de création. Un nouveau quartier pour lequel je m'investis depuis 14 ans maintenant, avec un regard d'habitante qui s'y projette pour définir ce qu'elle aimerait y trouver ou non si elle y habitait, de la détermination pour faire étudier et réaliser ce que j'imagine possible, mais aussi, avec une mémoire des décisions prises pour vérifier qu'elles soient bien mises en oeuvre et surtout, de la façon souhaitée.

Ceci en conservant en ligne de mire, la volonté de réalisation d'un véritable écoquartier. Cette constante projection dans le futur a d'ailleurs permis, sur l'impulsion du PLR, de réaliser une pépinière communale détaillée plus loin dans ces pages.

Ma volonté est que tous nos quartiers soient en adéquation avec les besoins de toutes les catégories de personnes et de tous les âges de notre population, actuelle et future, avec une réelle mixité de typologies de logements sur l'entier des périmètres concernés, soit des logements locatifs subventionnés ou libres, mais également des coopératives et des PPE, afin que chacun y trouve son compte et se sente toujours bien à Plan-les-Ouates.

Le Rolliet sera un quartier des courtes distances, avec des espaces de loisirs dans les rez-de-chaussées, des services de proximité (médicaux, sociaux, commerce, restaurant, etc) ainsi qu'un poste de police municipale - au premier jour du quartier -. Ce à proximité de la future plus grande concentration d'habitants, à l'arrêt du tram et non loin de la future halte du Léman Express envisagée sur la Place des Cherpines, car si ces moyens de transports révolutionneront la mobilité à Plan-les-Ouates, ils amèneront, comme partout, leur lot de nuisances et de trafics qu'il s'agira de contraindre dès le début. Dans un second temps, viendront des infrastructures culturelles et sportives, qui contribueront tant au bien être, qu'à l'intégration, à la sécurité du quartier et au développement de la vie associative qui nous est si chère. Ils compléteront la riche offre que nous connaissons déjà. Des défis imposants mais passionnants !

Un développement raisonné

Nous le savons, l'évolution de notre chère Commune, qui nous a été imposée, est inéluctable. Il nous appartient de bien prendre en compte toutes les facettes qu'elle engendre pour qu'elle se réalise de la meilleure des façons. Sans nous laisser brusquer par l'Etat qui n'a pas les mêmes priorités que nous, ni ralentir par notre commune voisine, car faire traîner engendre des oublis, mais également de la lassitude et du désintérêt, laissant ainsi grand la place aux erreurs d'appréciation. Or, à cette échelle, l'attention et la vigilance doivent rester constantes car une omission n'est souvent plus rattrapable au vu des répercussions que tout changement engendre. A cet effet, et afin de ne pas nous laisser déborder par de nouveaux projets qui viendraient s'ajouter à ceux en cours, nous sommes satisfaits du futur plan directeur communal, qui limite drastiquement le développement de notre zone villas pour laisser à notre Commune, et à ses finances, le temps d'absorber et d'intégrer tous les nouveaux habitants qui arriveront durant la décennie à venir.

Fiscalité & Finances



Sylvain Dupraz

Luis Brunschweiler

Conseillers municipaux

La législature 2020-2025 a été marquée par des défis financiers importants (réforme de la fiscalité des entreprises – RFFA, pandémie). Malgré ces incertitudes, les élus PLR ont veillé au maintien de prestations adéquates à la population ainsi que d'une fiscalité stable. Des rentrées fiscales supérieures aux prévisions ont permis un ajustement de l'impôt (inférieur à nos souhaits) et des engagements de personnel (superfétatoires pour certains). Nos efforts se poursuivent pour garantir une fiscalité juste et attractive, tout en soutenant les investissements nécessaires au développement de notre commune et au bien-être de la population.

La législature 2020-2025 a commencé avec son lot d'incertitudes financières suite à l'acceptation de la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) en 2019 et à la pandémie début 2020. Le magistrat en charge des finances jusqu'à fin mai 2020 voulait augmenter les impôts pour se prémunir de l'impact de la votation RFFA. Le PLR a refusé cette augmentation. Les budgets 2021 et 2022 ont été assez conservateurs et le PLR les a acceptés car le centime additionnel restait identique, les créations de postes étaient acceptables (car induites par l'augmentation de la population) et les prestations aux habitants et aux associations étaient maintenues. A la réception des comptes 2020, 2021 et 2022, il s'est avéré que les rentrées fiscales étaient largement supérieures aux chiffres annoncés par l'administration fiscale pour l'élaboration du budget, soit des revenus supplémentaires de plus de 42 millions !

Les conseillers municipaux PLR ont donc demandé une réduction du centime additionnel pour 2023, mais ils n'ont pas été suivis.

Lors du projet de budget 2024, le Conseil administratif a proposé une baisse d'un centime additionnel. Dès lors que les bénéfices 2023 étaient à nouveau conséquents (plus de 24 millions), notre groupe a proposé une baisse de deux centimes. Le Conseil municipal ayant préféré suivre le Conseil administratif, la baisse n'a été que d'un seul centime. Cela étant, les habitants de notre Canton ont suivi la proposition du PLR Genève, soutenue par notre Conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, permettant une baisse de la fiscalité cantonale destinée principalement à la classe moyenne, pour 2025. Cette baisse, additionnée à celle de notre centime communal, permettra d'améliorer le pouvoir d'achat de toutes les personnes qui ne peuvent prétendre aux divers subsides, en contrant les diverses hausses (loyers, assurance-maladie, etc).

Durant cette législature, les élus PLR se sont opposés à plusieurs reprises à des créations de postes qui ne leur paraissaient pas utiles, comme par exemple, deux postes de secrétaires généraux adjoints qui ne semblaient être que des échelons hiérarchiques supplémentaires. Ils ont déposé une motion demandant une analyse externe du fonctionnement de l'administration avant l'octroi de ces postes, afin de s'assurer que cette nouvelle organisation serait efficace. Cette analyse a été refusée par 15 non, 8 oui (dont 6 PLR) et 1 abstention. Ce sont donc env. 400'000.-/an qui seront versés chaque année, sans rien amener de plus à la population ou aux entreprises.

Les élus PLR continueront à s'engager pour une fiscalité juste pour les habitants de Plan-les-Ouates bien que la Commune aille au-devant de gros investissements (Centre sportif et culturel des Cherpines par exemple) qui auront un impact financier important, au niveau du financement mais également en coûts de fonctionnement.

Ils continueront de veiller à ce que nos finances soient saines, avec un contrôle efficace de l'administration, et que les engagements supplémentaires se fassent bien en priorité sur des postes à valeur ajoutée pour la population et les entreprises.

Le PLR continuera à défendre le bien vivre à Plan-les-Ouates, avec une fiscalité attractive pour tous, sans pour autant diminuer les prestations indispensables au maintien et au développement de la qualité de vie.



Pour une classe moyenne forte

Proches de vous

Agissons ensemble !

Conseil municipal

Soutien aux familles - Citoyenneté



Michel Favre

Conseiller municipal

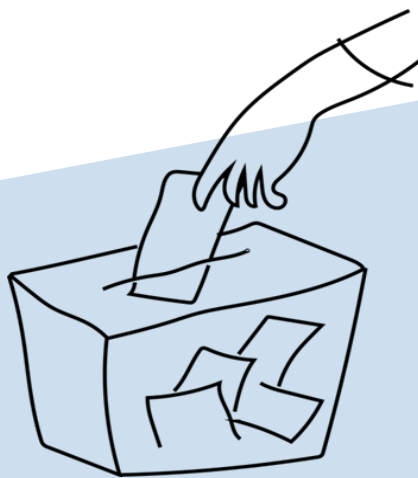
Prise en charge par la Commune d'une partie des frais funéraires en faveur des familles de défunts qui habitaient Plan-les-Ouates

L'idée n'était pas véritablement nouvelle puisque cette prise en charge existe dans diverses communes genevoises. A Plan-les-Ouates, au moment de l'évocation de cette disposition lors de séances de commissions, nous avons découvert qu'une prestation de cette nature figurait dans le budget. Elle était gérée par le service social communal, sur demande d'habitants n'étant pas en mesure d'assumer cette charge. Ceci était méconnu par une très large partie de nos concitoyens, voire même de Conseillers municipaux.

Les Conseillers municipaux PLR ont alors estimé qu'une telle prestation pouvait devenir une aide réelle pour les familles, qui sont à la fois touchées par le décès de leurs proches, mais également par la charge financière induite par ce type d'évènement.

Une motion relative à ce projet, émanant de notre groupe, a été présentée au Conseil municipal. Celui-ci l'a soutenue après l'avoir amendée. Elle est ainsi entrée en vigueur le 1er février 2024, accompagnée d'un règlement d'application.

Nous avons souhaité que la démarche soit à la fois simple et rapide, permettant aux familles de traverser ces périodes toujours difficiles avec le sentiment de faire partie d'une Commune chaleureuse, à visage humain, qui soutient sa population à chaque étape de la vie, malgré son fort développement.



Elections et engagement des citoyens et citoyennes

La situation de nos démocraties, notamment en occident, est vulnérable en ce sens que la participation des électeurs aux différentes sessions de votations et/ou d'élections reste trop faible, n'atteignant pas le 50% du corps électoral... ce qui serait un minimum.

L'avènement de forces politiques diverses et extrêmes, souvent pernicieuses, doit nous inciter à réagir et à promouvoir les bienfaits de nos démocraties, s'agissant de progresser dans les domaines et les sensibilités qui ont fait notre Pays.

Les dispositions pratiques mises en œuvre par l'Etat pour prendre part aux votes sont pourtant là, à portée de main, permettant ainsi à tous et à toutes de prendre part à la vie qui se passe aux plans communal, cantonal et fédéral.

Le PLR Plan-les-Ouates, bien modeste à l'échelle suisse, ose solliciter la participation active de nouvelles forces, notamment des jeunes, visant à instaurer des idées novatrices et à défendre le bien commun, par une participation effective lors des scrutins proposés annuellement. A Plan-les-Ouates plusieurs groupes politiques constituent les autorités communales, un large choix existe et il vous suffit de porter votre intérêt là où se trouve votre sens de la démocratie, seule apte à défendre le « vivre ensemble » au niveau communal, cantonal et fédéral.

Vive Plan-les-Ouates !

Pour des solutions de garde diversifiées

Les Conseillers municipaux PLR ont déposé une motion visant à encourager la création de crèches indépendantes, sous forme d'associations ou de fondations, afin d'élargir l'offre de garde en proposant des solutions flexibles et adaptées aux besoins variés des familles, en complément des structures communales.

Cette proposition n'a pas eu le temps d'arriver en commission pour y être discutée, le Conseiller administratif en charge, ayant expliqué que tout est déjà fait à Plan-les-Ouates, bien fait et que tout va très bien.

La majorité du Conseil municipal a alors estimé qu'il n'y avait rien à entreprendre de plus, ni à discuter, évoquant même pour certains, le refus d'entrer en matière. Par gain de paix, notre groupe a retiré son texte et reviendra après le 23 mars, avec une proposition complétée avec également d'autres modes de gardes. En effet, une ou des solutions autres que de nouvelles crèches communales doivent être trouvées, même si "tout est déjà fait". La demande ne pourra jamais être satisfaite entièrement, mais là, il y a autant de familles en attente que de places offertes, places déjà toutes occupées...

Intégration - Vivre ensemble



Véronique Dubois
Conseillère municipale

Satisfait de la gestion du centre d'accueil temporaire de requérants par la Confédération, mais soucieux du bon fonctionnement de celui que le Canton nous impose aux Cherpines, le PLR a déposé une motion visant à obtenir, bien avant l'arrivée des futurs occupants, des garanties indispensables en matière de conditions d'encadrement, de soutien, de sécurité et de bien-être, tant pour ces derniers que pour les habitants de Plan-les-Ouates.

Plan-les-Ouates héberge depuis mars 2024, un Centre fédéral d'accueil temporaire de requérants d'asile à la route des Chevaliers-de-Malte, sous le Centre communal de la voirie. Celui-ci a été mis en place par la Confédération, dans des locaux de protection civile non destinés à la population de notre Commune car appartenant au Canton (depuis plus de quarante ans).

Notre Conseillère administrative, Fabienne Monbaron, s'est fortement impliquée auprès des services fédéraux et cantonaux concernés pour exiger des garanties quant à la gestion de ce centre, à la sécurité interne et externe de celui-ci ainsi qu'aux modes de communication et collaboration des entités fédérales, cantonales et communales. Après plus de six mois d'allers-retours durant lesquels s'est faite l'adaptation des locaux, une convention a été signée par toutes les parties. Celle-ci a été parfaitement respectée et cet accueil s'est déroulé sans

gêne ni répercussion pour les riverains. Cela, grâce aux nombreuses activités d'occupation mises en place par la Confédération, au fort taux de moyens et d'encadrement par du personnel spécialement formé ainsi qu'aux rondes régulières d'une société de surveillance. Ce centre fermera ses portes à la fin janvier, sans aucun lien avec la pétition qui a circulé sur le sujet, mais en raison d'une estimation des besoins trop ambitieuse de la part de la Confédération, celle-ci préférant fermer en priorité les lieux d'accueil en sous-sol, ce dont nous nous réjouissons à tous points de vue.

Parallèlement, le Canton, qui a malheureusement été préféré à la Commune dans le cadre d'une vente de terrains aux Cherpines, est devenu propriétaire de parcelles à proximité du Centre sportif. Destinées à une Fondation de droit public en vue de la construction de logements à bas loyers, le Canton a décidé de les utiliser avant l'heure, en les mettant à disposition de l'Hospice Général pour la réalisation d'un centre destiné à accueillir 200 personnes, notamment des familles, à l'été 2025. Celui-ci serait aussi "provisoire", mais vu la vitesse d'avancement du dossier de la seconde partie des Cherpines, il y a fort à parier que ce lieu aura de belles années devant lui.

Ce seront des personnes d'âges et d'horizons différents, qui seront rassemblées dans ce même lieu, loin d'habitations, donc de contrôle social par les voisins et qui resteront souvent entre elles. Il sera indispensable qu'elles puissent bénéficier de conditions leur permettant de surmonter les épreuves vécues et repartir dans une nouvelle vie, **mais également, et surtout, d'apprendre notre langue, de s'imprégner de nos us & coutumes, de les respecter, pour s'intégrer dans notre vie communale.** Cela nécessitera des cours et activités, réguliers, variés et adaptés, sur un long terme; un encadrement adéquat ainsi qu'un suivi psychologique et social assidu afin que personne ne soit exclu, isolé, asservi ou livré à lui-même. **Cela permettra aussi de nous assurer de l'habituel et complet fonctionnement du centre sportif voisin ainsi que de réfréner toute tentation de développement d'activités illicites à ses abords.** Or, les moyens et mesures mis en place par le Canton et l'Hospice Général

semblent bien plus légers que ceux de la Confédération, alors que le nombre de requérants sera décuplé, tout comme leur durée de séjour ! **Pour le bien des uns et des autres, il s'agit donc de s'assurer dès maintenant que notre Commune n'aura pas à prendre des mesures palliatives en urgence ni à les financer.** (Sachant déjà que nos habitants ne seront pas préterités en matière d'accueil scolaire, puisqu'il y a une école primaire à proximité, qui est actuellement vide depuis plusieurs années).

Cette motion, présentée au Conseil municipal en octobre dernier, a été renvoyée à l'unanimité en commission. L'Hospice Général sera reçu au début 2025, afin de fournir toutes les explications utiles et répondre à nos interrogations. Cela permettra aussi au Conseil administratif, qui n'avait pas plus d'information, de mieux poser ses exigences et planifier les actions à entreprendre.

Cette motion, déposée au Conseil municipal en octobre dernier, a été renvoyée à l'unanimité en commission. L'Hospice Général sera reçu au début 2025, afin de fournir toutes les explications utiles et répondre à nos interrogations. Cela permettra aussi au Conseil administratif, qui ne semblait pas avoir plus de détails, de mieux comprendre ce qui sera attendu de la Commune et de poser ses exigences.

Prévenir le harcèlement

Ayant eu connaissance de cas graves de harcèlement dans nos écoles, les élus PLR ont déposé une motion demandant au Conseil administratif d'organiser et promouvoir des actions de sensibilisation à cette problématique.

En effet, le harcèlement, quelle que soit sa forme, constitue un problème sociétal grave qui doit nous préoccuper. Il devient un enjeu de société qui peut générer des souffrances multiples et des traumatismes à long terme.

Après avoir été amendé en commission, le texte final a fait l'objet d'une motion signée par l'ensemble des groupes représentés au Conseil municipal.

Cette motion a été acceptée par celui-ci, à l'unanimité, en novembre 2023 et attend une réponse du Conseil administratif.

Environnement - Mobilité



Cédric Epenoy

Conseiller municipal



Romy Ferri Elias

Conseillère municipale

Une pépinière pour agrémenter le quartier du Rolliet

Une initiative proactive et réfléchie qui vise à créer, un environnement agréable et durable pour les futurs habitants du quartier des Cherpines, tout en favorisant l'économie locale et en réduisant l'impact environnemental.

Les Conseillers municipaux PLR ont sollicité le Conseil municipal pour s'assurer de la qualité de vie des futurs habitants, travailleurs et visiteurs des Cherpines au niveau des aménagements paysagers. Un soutien unanime du Conseil municipal a permis la réalisation d'une pépinière communale, à proximité du futur quartier du Rolliet.

Les buts visés par ce projet sont multiples : la réduction des îlots de chaleur (qui risquent d'être nombreux vu la densité du quartier), l'amélioration de la qualité des espaces publics (qui est essentielle à un cadre de vie agréable et durable) mais aussi, d'avoir les végétaux souhaités et dans les temps.

En effet, nous savons tous que les arbres ont besoin de plusieurs années avant d'atteindre une taille suffisante pour remplir leurs rôles. Au vu de l'essor des constructions sur le Canton, et par-là, le potentiel risque qu'il n'y ait plus de grands arbres disponibles y compris dans les pays voisins, ou alors, dans des essences non souhaitées ou non adaptées à nos conditions locales et climatiques, une action nous a paru nécessaire.

En acceptant de réaliser cette pépinière temporaire, à proximité du futur quartier, le Conseil municipal s'est prémuni des écueils précités. Le coût de cette opération sera vraisemblablement un peu plus élevé que celui de l'achat d'arbres au moment «T», mais les bénéfices que ces plantations, cultivées sur site, apporteront immédiatement au quartier et à ses habitants ne sont pas calculables. De plus, avec un entretien de ces arbres par des entreprises locales choisies après appel d'offre, nous favorisons également l'économie de notre canton et la culture locale qui réduit l'empreinte carbone.



In fine, le développement de ces arbres dans leur climat et terrain de destination, facilitera leur adaptation. Nous ne doutons dès lors pas que ceux-ci reprendront rapidement leur croissance lorsqu'ils seront installés dans leur lieu de vie définitif et nous nous en réjouissons.

Mobilité - respect des zones 20 et 30

En 2020, les élus PLR conscients du non respect des limitations de vitesse dans les zones 20 et 30km/h ont constaté que la police cantonale ne pouvait y faire de contrôles radar en raison d'un défaut de bilan de ces dernières. Ils ont par la suite découvert que celui-ci n'était pas réalisable dans la mesure où l'Office cantonal des transports, en charge de sa validation, n'avait pas prévu de procédure claire pour le réaliser ! Ils ont dès lors demandé des précisions sur l'avancement de ce dossier et que soit étudiée la possibilité de requalifier certaines de ces zones en "zones limitées à 30km/h". Ceci permettant de lever l'écueil du bilan irréalisable, sans octroyer ou retirer de droits aux différentes catégories d'usagers. Ils ont également demandé que des contrôles soient ensuite agendés sur les tronçons limités et que les résultats soient publiés sur le site internet de la commune. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité du Conseil municipal. Ces demandes ont permis de faire bouger le canton qui a, par la suite, posé un cadre clair. Ces zones 30km/h ont enfin pu faire l'objet de bilans. La police ayant entre temps renoncé à ceux-ci pour ses contrôles, ceux-ci vont pouvoir se faire sur l'entier du territoire, sans exception ni autre chicannerie.

Mobilité - abonnements TPG

Les élus PLR ont soutenu les subventions à hauteur de 300.- pour les abonnements TPG et renouvelé leur soutien pour les subventions 2025. Celles-ci excluent les jeunes jusqu'à 25 ans puisqu'ils bénéficient de la gratuité cantonale, mais incluent un complément à la subvention cantonale pour les seniors, et une subvention nouvelle, proposée par notre Conseillère administrative, à destination des jeunes étudiants âgés de 25 à 27 ans, exclus de la gratuité cantonale en raison de leur âge. Le PLR veillera à ce que le Canton rembourse bien la commune pour les subventions qu'elle avait accordé pour 2025, avant que la gratuité ne soit de mise, car telle ne semble pas être la volonté de celui-ci.

Agissons ensemble pour l'avenir de Plan-les-Ouates

Le 23 mars 2025, votez PLR !



Fabienne Monbaron-Stress



Marie-José Molla



Luis Brunschweiler



Véronique Dubois



Sylvain Dupraz



Cédric Epenoy



Michel Favre



Romy Ferri Elias



Laurent Chassot



Cedric Cubizolle



Natacha Nicollet



Yann Roland Perelli



Ricardo
Dos Santos Rodrigues



Pierre Quan

Conseil administratif : liste 3

Conseil municipal : liste 5

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Plan-les-Ouates